

Lundi 30 septembre 2019 à 11H00

Résidence sociale "Les Prés"

42 rue Albert Einstein - 78990 Élancourt

En présence de :

- Michel HEUZE, Sous-Préfet de Rambouillet,
- Jean-Michel FOURGOUS, Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire d'Élancourt,
- Claude SCHNEEGANS, Directeur Grands Comptes Banque des Territoires à la Direction régionale Ile-de-France,
- Jean-Paul CLÉMENT, Directeur général d'Adoma.

INAUGURATION

190 STUDIOS
MEUBLÉS POUR
CONSTRUIRE
L'HABITAT SOCIAL
ET SOLIDAIRE

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



● DU FOYER À LA RÉSIDENCE SOCIALE

À l'origine, le foyer répondait à des impératifs d'accueil et de logement temporaires, destiné aux personnes migrantes isolées venues reconstruire la France. L'immeuble se composait de chambres individuelles avec cuisines et sanitaires partagés.

Construit en 1970, le Foyer de Travailleur Migrant était composé de 288 chambres de 7.5 m² réparties en unités de vie partagées (cuisine, douches, WC).

Elle permet à des femmes et des hommes connaissant des difficultés économiques d'être accompagnés vers un logement pérenne classique.

● PLUS QU'UN SIMPLE LOGEMENT

La résidence offre **190 logements** de **16 m² à 33 m²**. Les logements disposent d'une kitchenette et d'une salle d'eau privative avec douche, sanitaire et lavabo. Conventionnés à l'APL, ces logements sont soumis à une redevance comprenant le loyer, les charges intégrales (électricité, chauffage, eau) et les prestations de service (mobilier, maintenance, blanchissage literie).

Chaque mois, le résident s'acquitte d'un « reste à payer » adapté à ses ressources et à sa situation familiale. **Un résident bénéficiaire du RSA occupant un logement de 17 m² s'acquittera, après déduction de l'APL d'un reste à payer de 63,44 €.**

● UNE GESTION DE **PROXIMITÉ**

La résidence sociale « Les Prés » loge les anciens résidents du foyer d'origine et accueille un nouveau public en fonction des disponibilités. Les anciens travailleurs migrants sont assurés de bénéficier du maintien à domicile et d'un logement adapté ainsi que d'un accompagnement spécialisé, sans limitation de durée.

Le public accueilli :



La situation professionnelle des résidents :

- 41 % sont salariés ou artisans ;
- 2 % sont étudiants ou stagiaires ;
- 37 % sont demandeurs d'emploi ;
- 20 % sont retraités.

L'une des priorités d'Adoma est d'accompagner les résidents dans leurs démarches : accès aux droits, aides administratives, alphabétisation, parcours santé etc. Cet accompagnement de proximité est proposé individuellement et collectivement. Des ateliers et des animations sont également prévus pour renforcer l'autonomie et favoriser l'insertion.

● **FINANCEMENT** DU PROJET

Adoma a pu réaliser ce projet nécessitant un investissement d'un montant de **12 823 403 €** (mobiliier inclus) grâce au concours financier de ses partenaires, notamment l'État, la Banque des Territoires, Saint-Quentin-en-Yvelines, la Ville d'Élancourt et le groupe Action Logement.

● **ADOMA EN ÎLE-DE-FRANCE**

L'offre d'Adoma dans cette région regroupe **33 565** logements avec 126 résidences sociales, 7 pensions de famille et 65 foyers de travailleurs migrants qui seront transformés en résidences sociales **d'ici 2028**. A cette date, le parc Adoma sur ce territoire sera alors uniquement constitué de logements autonomes.

● **ADOMA**

Société d'Economie Mixte, filiale de CDC Habitat, partenaire privilégié de l'Etat et de la Banque des Territoires, Adoma est le premier opérateur de logement très social. Avec plus de 88 000 personnes logées ou hébergées et 2 881 collaborateurs. Depuis plus de 60 an, Adoma a su s'imposer comme un acteur essentiel de la solidarité en combinant savoir-faire dans le domaine de l'immobilier et accompagnement social.

Adoma est le premier opérateur national de l'accueil de demandeurs d'asile, avec un parc de plus de 22 107 places d'hébergement réparties dans 274 dispositifs.

Pour en savoir plus : www.adoma.cdc-habitat.fr